

Déterminants des migrations en zone montagneuse forestière tunisienne

Frédéric Sandron
Démographe

I Introduction

La diversité des mobiles et la complexité des stratégies migratoires ne cessent d'être mieux perçues à travers l'abondante littérature sur le sujet. Au-delà des deux courants traditionnels, qui s'intéressent pour l'un aux caractéristiques individuelles du migrant, pour l'autre aux différences entre zones de départ et d'arrivée, se développe un courant de recherche qui prend en compte d'autres variables se situant entre les niveaux individuels et macro- cités. Parmi ces autres niveaux d'analyse, on peut citer le ménage ou la famille, la communauté ou l'ethnie, le contexte géographique ou environnemental. L'hypothèse implicite sous-tendant cette approche est que la migration n'est pas liée à un déterminisme simple mais correspond à un processus élaboré qui inclut à la fois des aspects culturels, économiques, sociodémographiques, environnementaux, etc.

Si, à travers cette approche, la description des phénomènes migratoires se trouve complexifiée, elle a en revanche l'avantage de mieux cerner les phénomènes et de déboucher sur des politiques de développement plus opérationnelles au niveau local, comme le suggèrent les orientations nouvelles prises en la matière depuis les années quatre-vingt.

C'est dans cette optique que nous allons nous intéresser aux déterminants des migrations en milieu rural. La zone d'étude retenue se situe en forêt kroumir dans le nord-ouest de la Tunisie. Le matériau principal de notre contribution sera une enquête effectuée en 1992 dans le cadre du projet Dypen¹.

■ Présentation de la région et de la zone d'étude

Les conditions naturelles, les facteurs historiques et politiques, la densité de peuplement importante liée à des ressources limitées font que la région Nord-Ouest de la Tunisie reste à l'écart du développement économique que connaît le pays. Précarité économique extrême et migrations importantes caractérisent le paysage de cette région depuis plusieurs décennies. C'est à la lumière de ces deux caractéristiques que nous comprendrons mieux les migrations au niveau local.

Une économie de subsistance

Zone de montagne et de forêt, la Kroumirie apparaît de prime abord comme relativement bien pourvue en ressources naturelles notamment grâce à une pluviométrie de l'ordre de 800 mm qui la classe dans les zones subhumides, dans un pays où l'eau est fréquemment

¹ Le projet Dypen (Dynamique des populations et environnement) étudie les relations entre l'évolution des milieux naturels et la dynamique des populations en Tunisie. Il est mené par un collectif de recherches qui inclut l'institut des régions arides de Medenine, l'institut sylvopastoral de Tabarka, le commissariat régional de développement agricole de Siliana, l'école supérieure d'agriculture de Mograne, le laboratoire population-environnement de l'université de Provence-Orstom, la mission Orstom de Tunisie.

le facteur limitant de l'agriculture. « Château d'eau » de la Tunisie, les ressources en eau souterraine et de surface du Nord-Ouest représentent environ les trois quarts de celles du pays. Malheureusement, les précipitations sont très irrégulières, combinant des averses hivernales et une sécheresse estivale. La mobilisation de cette ressource hydrique est donc problématique et en outre les violentes averses provoquent une érosion des sols. Gorgés d'eau l'hiver et durcis par la sécheresse l'été de par la présence importante d'argile, ces sols s'avèrent peu propices à l'agriculture.

Le peuplement humain de la forêt kroumir s'est fait par la création de clairières au sein desquelles sont cultivées des terres. À proximité se trouve le douar qui regroupe quelques habitations, où vivent en moyenne une vingtaine de ménages. Les habitants descendent généralement du même ancêtre qui est à l'origine de la création du douar. On n'y trouve aucune infrastructure, ni eau courante, ni électricité jusqu'à une date récente, seul un *hanout*, sorte de petite épicerie vendant les produits de première nécessité, s'y trouve parfois implanté. De nombreuses habitations étaient encore des *gourbis* jusqu'à ce que la campagne de « dégourbification » des années quatre-vingt et les projets de développement rural favorisent l'accès à la propriété d'un habitat en dur.

Le problème majeur auquel est confrontée la population est l'enclavement. Un réseau de pistes traverse la forêt et la montagne, mais celui-ci est insuffisant, vétuste et mal entretenu. Les crues des oueds ou bien la neige en hiver rendent les pistes impraticables. Les véhicules motorisés sont rares, les déplacements se font à pied, ainsi que le transport de l'eau, du bois, des récoltes ou du fourrage, qui incombe aux femmes. Une conséquence importante de l'enclavement est que les enfants ont de grandes difficultés à poursuivre leur scolarité au-delà du primaire, le coût d'accès inhérent à l'éloignement des écoles représentant un obstacle financier très lourd pour les ménages.

Les facteurs climatiques, ceux relatifs au relief et aux sols et l'enclavement ont pour conséquence directe une faible productivité de l'agriculture et une insertion minimale dans une économie de marché. Les techniques agricoles sont archaïques, les rendements parmi les plus faibles du pays, l'utilisation d'intrants peu développée, les surfaces cultivées faibles. L'agriculture est, dans ces

régions, une « véritable gageure », selon l'expression de KASSAB (1980). En fait, l'agriculture n'a ici aucune vocation à caractère économique ou marchand, elle est destinée à l'autoconsommation, ce qui explique par exemple la culture de certaines variétés de blé à faible rendement mais très appréciées dans la préparation du pain.

Ce moindre intérêt pour l'agriculture n'est pas seulement la conséquence de facteurs naturels défavorables mais s'avère être aussi le reflet de la désorganisation d'un mode de vie ancien basé plutôt sur le pastoralisme. La sédentarisation des populations forestières est assez récente au regard de l'Histoire, on peut la relier aux persécutions successives qu'elles ont subies depuis plus d'un siècle. Avant la colonisation de 1881, le pouvoir beylical ponctionnait fortement les paysans des plaines du Nord-Ouest, qui n'avaient pas d'autres solutions que se soumettre et rester dans des conditions économiques désastreuses, ou partir vers des zones où le pouvoir n'avait pas prise, c'est-à-dire les zones montagneuses forestières, marginales et difficiles d'accès. La période coloniale a perpétué l'exode des petits paysans par l'implantation de l'agriculture céréalière de type capitaliste, nécessitant des machines et peu de main-d'œuvre. Les petits paysans et les petits éleveurs se sont enfuis soit vers la ville, soit vers la Kroumirie. Après l'Indépendance, dans les années soixante, l'État a mis en place une politique de collectivisation qui n'a pas eu les succès escomptés en termes de lutte contre la pauvreté dans la région du Nord-Ouest.

Plus que l'agriculture, c'est l'élevage qui assure un revenu au paysan kroumir. D'ailleurs, la population des forêts kroumirs est par tradition davantage portée sur l'élevage que sur l'agriculture. La privatisation des terres fertiles des plaines à différentes époques a entraîné la migration vers la forêt de nombreux éleveurs qui ne pouvaient plus bénéficier des terres de parcours pour leur troupeau. La mise en défens des terres après l'indépendance en 1956 et l'interdiction de l'élevage de caprins a entraîné une baisse sensible des revenus paysans. Aujourd'hui, les paysans possèdent des petits troupeaux de caprins, d'ovins et de bovins dont la fonction n'est pas seulement économique mais se rattache aussi à divers aspects dont l'utilisation des animaux lors des cérémonies traditionnelles familiales ou religieuses. Les animaux, de petite taille, adaptés aux conditions locales, pâturent en forêt, ce qui a pour conséquence une

dégradation de l'écosystème local dans les cas de surpâturage ou de mauvaise gestion des ressources.

Depuis de nombreuses décennies, l'État, propriétaire des forêts et des terres, essaie d'endiguer la dégradation de la forêt par l'adoption de diverses mesures interdisant le bétail caprin ou les parcours. La législation est ainsi faite que la présence de la population est tout juste « tolérée » dans ces zones, le droit d'usage jouant un rôle modérateur face aux sévères réglementations du code forestier. Face à ce problème, l'État est en quelque sorte pris dans un dilemme puisqu'il veut à la fois préserver intacte « sa » forêt et éviter l'exode rural des populations forestières, dont la ressource traditionnelle principale provient de la forêt.

Ces différentes mesures et réglementations sont perçues par les paysans comme étant orientées contre eux, et créent des rapports conflictuels avec l'État, malgré les attentes de la population envers lui. En effet, la région du Nord-Ouest a longtemps été impliquée dans des actions d'assistance, plus que de développement, comme la création des chantiers de « lutte contre le sous-développement », employant une main-d'œuvre peu payée et axés sur des travaux ponctuels. Ces divers plans successifs ont entraîné un état de dépendance de la part des paysans, qui remettent leur sort entre les mains des pouvoirs publics et des organismes de développement.

La conséquence de cette situation est la dévalorisation du travail de la terre et de l'esprit d'entreprise. Dès lors, l'impossibilité d'accumulation à partir du travail agricole, largement perçue comme un cercle vicieux, incite à trouver d'autres sources de revenus. Si l'on étudie les revenus liés à l'agriculture et à l'élevage en Kroumirie, on peut sans ambiguïté déclarer que ceux-ci sont insuffisants à la survie de la grande majorité de la population. C'est pourquoi environ trois quarts du revenu est extra-agricole et provient de l'embauche occasionnelle dans les chantiers forestiers, de la pratique illégale de fabrication et de vente de charbon de bois, ou bien de la migration.

En résumé, la population rurale kroumir fait face à de nombreuses contraintes à la fois naturelles et socio-économiques qui rendent son existence même très précaire. Peu ou pas insérés dans l'économie de marché, tant au niveau de la production que du marché du crédit ou de l'assurance, les paysans pratiquent une agriculture

majoritairement destinée à l'autoconsommation. Seul un petit élevage joue un rôle de sécurité en permettant une rentrée d'argent par déstockage. Les rapports entretenus avec l'État sont ambigus et débouchent, que ce soit au niveau des craintes ou des attentes, sur une vision à très court terme, caractéristique des sociétés vivant dans une pauvreté extrême. Dans ces conditions, la migration, si ce n'est l'exode, se présentent comme des solutions. Or, l'adaptation d'une population à son environnement physique et économique par les comportements démographiques induit une dynamique particulière que nous allons maintenant étudier.

Une région de migration et un réservoir de main-d'œuvre

La dynamique migratoire des populations forestières et montagnardes du Nord-Ouest est complexe à appréhender puisqu'elle recouvre dans son déroulement une superposition de phénomènes différents.

Tout d'abord, il faut mentionner l'existence d'un mode de vie semi-nomade ancien des Kroumirs. En effet, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ils pratiquaient un nomadisme de courte distance, leur tente était installée dans les forêts l'hiver, pour se protéger des vents froids, et en plaine l'été. Accompagnés de leurs troupeaux, les éleveurs utilisaient les pâturages de manière communautaire, ce qui n'était pas sans générer des conflits (JEMAI et SAADANI, 1995). Une autre étude, dans laquelle l'auteur souligne le caractère ancien de la mobilité des populations rurales du Nord (RONDOT, 1953), montre qu'au cours de la décennie 1880, plus de la moitié des membres de la tribu montagnarde des Mekna ont émigré vers des emplacements meilleurs.

On perçoit déjà au siècle dernier le caractère pluriel des migrations en pays kroumir. Un premier type est constitué par l'exode, il concerne les populations les plus démunies, se pratique par familles entières, et s'avère souvent la solution ultime à une situation économique désastreuse. L'autre type de migrations est lié à une diversification des activités, forcément nécessaire eu égard au caractère dérisoire et aléatoire des modes de production locaux. Cette

seconde catégorie de migrations concerne principalement les hommes jeunes. Si les migrations du premier type sont assez bien connues de par leur ampleur et les événements qui les ont provoquées, les migrations temporaires sont rarement appréhendées quantitativement, d'où l'intérêt de notre étude.

Concernant la répartition de la population par région, on dispose de données relativement fiables depuis 1936. On peut voir dans le tableau I que la population du Nord-Ouest n'a cessé d'occuper une part de plus en plus faible au sein de la population nationale. La région n'en reste pas moins très peuplée, les densités de population dans les clairières forestières sont évaluées entre 120 et 200 habitants/km² (BEN BOUBAKER et ALBOUCHI, 1993), représentant les plus fortes densités rurales de la Tunisie. Mentionnons aussi le fait que la population du Nord-Ouest est aujourd'hui rurale à 65,6 % contre 39,0 % pour le pays (INS, 1994).

1936	1946	1956	1966	1975	1980	1989	1994
22,2	20,6	21,4	19,6	17,5	16,7	15,8	14,0

Source : recensements INS.

■ Tableau I
Part de la population du Nord-Ouest
dans la population tunisienne (%).

Face à des ressources naturelles difficiles ou impossibles à exploiter, de tels taux de densité présentent une charge démographique trop lourde pour permettre à tous de subsister. L'exode rural apparaît donc lors de situations bloquées, sans perspectives d'avenir pour les populations. La première vague d'exode rural, vers les années trente, est consécutive à la politique coloniale qui a privé de ses terres agricoles et de ses terres de parcours la paysannerie locale. Une seconde vague a eu lieu après plusieurs années de sécheresse, l'interdiction de l'élevage caprin, et surtout à la suite de l'expérience collectiviste des années soixante, qui s'est soldée par un appauvrissement de la population forestière. Troisième temps

fort dans l'histoire démographique du Nord-Ouest, les nombreuses migrations au début des années quatre-vingt marquent un nouveau phénomène, celui des départs vers les petits centres régionaux. Cela est consécutif à un développement embryonnaire du réseau routier et surtout du transport rural collectif. Pour avoir une idée de l'ampleur des migrations depuis 1969, on pourra se référer au tableau II.

1969-1975	1975-1980	1979-1984	1984-1989
-0,68	-0,44	-0,66	-0,30

Source : recensements INS

Tableau II
Taux annuel de migration interne nette de la région Nord-Ouest (%).

Le ralentissement des migrations du Nord-Ouest est assez récent, et il trouve son origine dans la conjonction de deux phénomènes. D'abord, les vagues importantes de départ du début des années soixante-dix ont créé un déséquilibre dans la pyramide des âges qui se traduit vingt-cinq ans après par une diminution du nombre de migrants potentiels. Ensuite, le chômage croissant qui sévit dans les zones urbaines induit un différentiel de revenu espéré de moins en moins avantageux pour les migrants ruraux. Quoi qu'il en soit, et cela est accentué par une faible fécondité, l'accroissement de la population de la région se ressent de ces mouvements migratoires : depuis maintenant une trentaine d'années, le taux de croissance du Nord-Ouest est largement inférieur au taux national, comme l'indique le tableau III. Dans certaines zones, la population décroît en nombre absolu.

	1956-1966	1966-1975	1975-1984	1984-1994
Nord-Ouest	2,0	1,5	1,4	1,0
Tunisie	1,8	2,3	2,5	2,3

Source : recensements INS.

Tableau III
Taux de croissance annuel moyen de la population (%)

Analyser les causes générales de la migration moderne du Nord-Ouest revient à s'intéresser à la déstructuration d'un système de production autarcique ancien, basé sur l'élevage et les ressources sylvopastorales. Le passage à un système économique davantage orienté vers le marché passe par une phase intermédiaire dans laquelle les migrations sont « l'instrument du changement » (PICOUËT, 1971).

En effet, le rééquilibrage régional par l'intermédiaire des migrations peut avoir deux origines. Premièrement, les ruraux les plus pauvres, c'est-à-dire les paysans sans terre ou considérés comme tels, migrent avec leur famille, espérant trouver de meilleurs auspices ailleurs. Deuxièmement, les jeunes générations, plus instruites, peuvent trouver un emploi en ville à la mesure de leurs capacités. Ce deuxième type de migration se développe grâce à l'information que reçoivent les jeunes par plusieurs canaux (télévision, école, visites en ville...), combinant à la fois les effets répulsifs de leur environnement et les effets attractifs de la ville.

Ce modèle est assez théorique, et dans le cas des régions forestières de la Kroumirie, si le niveau scolaire monte quelque peu, la scolarisation au-delà du primaire demeure rare, surtout pour les filles. Les activités agricoles et le gardiennage du troupeau nécessitent une main-d'œuvre disponible constituée par les jeunes enfants. Plus âgés, ils occupent des emplois temporaires, majoritairement à la capitale. Les garçons sont souvent manœuvres dans le bâtiment ou employés dans les chantiers forestiers, les filles de Kroumirie sont traditionnellement bonnes à demeure, parfois dès l'âge de dix ou douze ans, chez les familles aisées tunisoises. Leur salaire est directement et intégralement versé au père.

Ces pratiques d'emploi temporaire sont en fait le lot des populations kroumirs puisqu'au temps de la colonisation, elles étaient déjà employées le temps des récoltes dans les grandes plaines céréalières. ARTIA (1986) qualifie cette région de « réserve de main-d'œuvre saisonnière » et y voit la cause du retard de son développement.

Stratégie familiale et migration à Aïn Snoussi

Après les conditions structurelles dans lesquelles évolue la population kroumir, nous allons maintenant nous attacher à décrire et analyser les conditions dans lesquelles les migrations se déroulent à un niveau plus fin, avec des informations plus riches tirées de l'enquête Dypen.

Présentation de la population

La Tunisie est découpée administrativement en 23 gouvernorats, eux-mêmes subdivisés en délégations, ces dernières regroupant des imadats. Aïn Snoussi est un imadat situé dans la délégation de Tabarka, au sein du gouvernorat de Jendouba. Cet imadat se compose de 25 douars, situés dans une zone de moyenne montagne, au sein d'une forêt de chênes-lièges et chênes zéen. Au moment de l'enquête, on y trouve deux écoles primaires et un dispensaire.

Les revenus des habitants proviennent des chantiers forestiers de la région, de l'exploitation de la forêt (artisanat, cueillette, charbonnage...), des emplois des migrants en ville et, pour une faible part, de l'agriculture et de l'élevage. La population, bien qu'en augmentation en nombre absolu, subit un exode rural important, que confirme la diminution du nombre de ménages. Au total, la croissance est relativement faible pour le milieu rural, comme le montre le tableau IV.

L'enquête proprement dite a porté sur 200 ménages, soit 42 % d'entre eux, pour un total de 1 264 individus. Elle comportait un volet « ménage » apportant entre autres des informations sur l'habitat et l'équipement du ménage, sur les caractéristiques démographiques, scolaires, socio-économiques et familiales de chaque membre. Une partie est consacrée à la migration des membres et du chef de ménage. Un autre volet « exploitant agricole » s'attache à décrire le type de cultures pratiquées, les activités d'élevage, l'utilisation de la force de travail, l'occupation des sols et les attitudes face à l'environnement. Nous présentons les résultats de cette enquête.

	1956	1966	1975	1984	1994
Population	1713	2229	2504	2660	2774
Ménages		431	493	508	486
Taux de croissance annuel moyen de la population (%)	2,67	1,30	0,67	0,42	

Source : recensements INS.

■ Tableau IV
Croissance de la population à Aïn Snoussi.

En premier lieu intéressons-nous aux conditions d'habitat. Si elles se sont améliorées après la politique de « débourbification », 31 % des ménages vivent encore dans des habitations non construites en dur. Parmi celles-ci, la moitié est composée de maisons en pisé (mélange de terre argileuse, paille et cailloux), l'autre moitié de gourbis et de tentes. Toutes habitations confondues, les ménages partagent une ou deux pièces dans 81 % des cas. Un quart des ménages utilisent des bouteilles de gaz, les autres consomment uniquement du bois et du charbon de bois comme énergie domestique.

Les résultats concernant la composition familiale indiquent une suprématie de la famille nucléaire sur la famille élargie. En effet, 52 familles sur 200 comportent, en plus des parents et enfants, un ou plusieurs membres de la famille proche, père, mère, petits-enfants, frère ou sœur du chef de ménage. La taille médiane du ménage est de 6 membres, 27,5 % des ménages étant composés de 8 membres ou plus.

La structure démographique de la population se caractérise par son extrême jeunesse, 50,5 % des individus ayant moins de vingt ans. En revanche, les chefs de ménage sont plus âgés du fait du mode de transmission du patrimoine familial. Un fils ne devient chef de ménage qu'après s'être marié, installé et avoir en partie pris son autonomie vis-à-vis de son père. Cela nécessite soit le décès du père, soit un pécule de départ généralement peu compatible avec les revenus familiaux. Il s'ensuit que peu d'hommes jeunes accèdent à ce statut. On n'en trouve aucun âgé de moins de 25 ans et seulement un tiers d'entre eux ont moins de 45 ans.

La fécondité est encore forte à Aïn Snoussi, bien qu'ayant diminué. La descendance finale des femmes de 60 ans et plus est de 8,7 enfants, alors que celle des femmes de la tranche d'âge 45-49 ans est de 6,4 enfants. Une fécondité forte et un âge au mariage tardif des hommes ont pour corollaire un différentiel d'âge entre le chef de ménage et sa femme. L'enquête indique que les hommes épousent des femmes en moyenne de 8,7 ans plus jeunes qu'eux.

Caractéristiques de la population migrante

Parmi les 200 ménages, 57 ont actuellement au moins un membre en migration, c'est-à-dire ayant quitté la région ou travaillant temporairement hors de la région. Sur ces 57 ménages, 51 ont un ou deux membres en migration, et six en ont trois ou quatre, pour un total de 87 migrants.

La particularité de ces migrations est qu'elles sont le fait d'une catégorie très précise des membres de la famille. La migration des chefs de ménage est négligeable puisque seuls 3,5% d'entre eux se sont absentés plus de six mois au cours des cinq dernières années. Il en est de même pour l'épouse du chef qui reste dans le douar. En fait, la migration est le fait des enfants dans 88,5% des cas. Quittant le foyer parfois très jeunes, ils vont chercher du travail à Tunis ou dans quelques gros bourgs proches. Leur migration a souvent un caractère temporaire, leur salaire est reversé au père, surtout pour les filles. On trouvera les caractéristiques précises des migrants dans le tableau V.

La jeunesse des migrants, la faible durée des migrations ainsi que le pourcentage élevé des migrants aidant financièrement leur famille restée au douar tendent à montrer que la migration s'inscrit dans une stratégie familiale de nature économique, mais également liée à des modes de transmission du patrimoine particuliers, au sein desquels s'inscrivent les systèmes d'alliance. Les mariages, qui nécessitent un pécule de départ pour les jeunes couples, favorisent alors la migration des jeunes adultes célibataires. Les revenus issus de ces migrations sont versés en partie à la famille, qui ne manquera pas, le moment venu, de redistribuer la somme nécessaire au mariage et à l'installation.

Lors d'une migration, les liens sont rarement rompus avec la famille ; l'objectif est le retour au douar, sauf pour quelques diplômés dont les ambitions professionnelles ne peuvent être exaucées

qu'en dehors de la région. Il faut d'ailleurs ici mentionner la différence qui existe entre les migrants de sexe masculin, pour lesquels le niveau de scolarité joue un rôle primordial sur la migration, et les filles, pour lesquelles l'activité d'employée de maison exercée très jeune bloque la possibilité de poursuivre des études.

Certains jeunes partent aussi poussés par l'attrait de la ville, mais, mal préparées, avec des moyens insuffisants, ces migrations de refus du milieu d'origine se soldent souvent par des échecs (Karaoui, 1991). Afin de mieux cerner le processus migratoire dans son ensemble, nous allons maintenant analyser les particularités des familles migrantes par rapport aux autres.

	Sexe féminin	Sexe masculin	Ensemble
Nombre	24	63	87
Âge moyen	18,1 ans	21,9 ans	20,9 ans
Célibataires	100 %	98 %	99 %
Activités principales	- Employée de maison	- Ouvrier (chantiers) - Militaire	
Formation scolaire			
- Sans instruction	58 %	15 %	27 %
- Primaire	42 %	59 %	54 %
- Secondaire et supérieure	0 %	26 %	19 %
Durée de séjour	2 ans	1,6 an	1,7 an
Aidant la famille financièrement	96 %	67 %	75 %
Revenant temporairement	8 %	24 %	20 %

Source : enquête Dypen

■ Tableau V
Caractéristiques des migrants.

Migration et accumulation familiale

À la suite de Gary Becker, l'analyse économique des comportements démographiques a donné lieu à de nombreux travaux dans les pays développés. Mais les hypothèses sous-tendant les modèles

s'avéraient difficilement transposables aux pays en développement et, de plus, les études fines de terrain manquaient cruellement. Enfin, explicitement ou implicitement, le postulat de rationalité économique semblait ne pas s'appliquer aux sociétés humaines de ces pays. Un nouveau courant de recherche s'inscrit en faux contre cette dernière hypothèse.

Dans ce cadre, l'étude des migrations dans les pays du tiers monde s'intéresse à de nouvelles composantes qui dépassent les analyses traditionnelles en termes de flux ou de cycle de vie individuel. ROZENSWEIG et WOLPIN (1985) et ROZENSWEIG (1988) développent une théorie des migrations en milieu rural basée sur l'idée que la famille est un lieu idéal de passation de contrats implicites entre générations, contrats destinés à réduire le risque inhérent à l'activité agricole en l'absence de marchés du crédit et de l'assurance. Plus récemment, certains auteurs se sont attachés à cerner la migration individuelle comme le résultat d'une stratégie familiale globale (LAUBY et STARK, 1988 ; ROOT et DE JONG, 1991 ; LAMBERT, 1994). La pertinence de ces travaux est évidemment liée à la prégnance de la famille comme unité élémentaire de décision et de la pression sociale qui s'exerce sur ses membres.

La dernière condition semble remplie dans le cas que nous étudions. En Tunisie, et particulièrement dans les zones déshéritées, la famille reste sinon une norme, du moins une valeur. Issue d'un ancêtre commun qui la fédère, la famille voit comme une « misère sociale » la dispersion de ses membres par migrations successives (BEN SALEM, 1994). Sa force vient de sa légitimité fondée sur une éthique religieuse et sur un système d'obligations réciproques lié à une économie d'autosubsistance. Les aléas de la vie font d'elle une véritable « entité économique » selon l'expression de MAHFOUD (1994). On retrouve là, dans d'autres termes, la notion de contrats implicites passés entre les membres de la famille.

Les résultats présentés dans le tableau VI s'inscrivent dans la logique selon laquelle la fonction d'utilité du ménage est la référence primordiale en milieu rural tunisien. L'hypothèse corrélatrice est qu'une part importante des migrations individuelles se décline comme composante à part entière d'une stratégie familiale d'ensemble. Une confirmation en est donnée par la forte proportion des migrants aidant financièrement la famille.

Les variables les plus discriminantes quant à la décision de migration sont liées à la composition familiale et à l'utilisation de la force de travail au sein de l'exploitation. La structure familiale n'entre pas en jeu en tant que clivage entre familles nucléaires ou élargies, ni selon le nombre de noyaux qui s'y rattachent. En revanche, la distribution des âges des membres est une variable fondamentale dans le processus de migration individuelle. Elle est fortement liée au niveau économique du ménage qui s'inscrit dans un processus d'accumulation relativement précis consistant à la fois à pourvoir aux besoins quotidiens et à constituer un capital pour faire face aux grosses dépenses prévues ou imprévues. En l'absence d'une véritable épargne monétarisée, le capital prend la forme du bétail, qui s'avère facile à déstocker au souk le plus proche, alors que le revenu minimum est assuré par la pluri-activité et la migration.

Seulement, élevage et migration nécessitent l'un et l'autre la mobilisation d'une certaine catégorie de la force de travail familiale, le bétail étant gardé par les jeunes enfants, les revenus des migrations provenant des adolescentes et des jeunes adultes masculins. Quant aux chefs de ménage, ils trouvent à s'employer occasionnellement dans les chantiers forestiers tandis que leurs femmes effectuent les travaux agricoles et les activités domestiques. Ce partage social des tâches par âge est lié à un processus d'accumulation traditionnel. Il consiste à constituer un petit cheptel, de caprins le plus souvent, pour amasser l'argent nécessaire à l'envoi d'un membre en migration. Les revenus que celui-ci fournit à la famille permettent à nouveau l'achat de bétail, plus diversifié cette fois. L'opération peut se renouveler plusieurs fois, les migrations étant de durées généralement courtes. Les augmentations dans le temps du revenu et du capital sont donc en synergie. À un certain stade de ce processus, les paysans peuvent envisager une activité agricole plus importante, plus moderne, voire un début d'insertion dans le marché.

Étant donné les différences entre les revenus liés aux migrations et ceux provenant de l'exploitation familiale, on peut se demander pourquoi la migration n'est pas systématique pour tous les ménages. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce fait. D'abord, la réussite de la migration n'est pas établie à l'avance, le migrant n'étant pas toujours assuré de trouver un emploi en ville. Ensuite, la désagrégation de la famille est mal perçue et mal vécue.

Variables	Familles ayant au moins un membre en migration	Familles sans membre en migration	Significativité de la différence entre les deux groupes
Nombre	57	143	
<u>Variables sociodémographiques</u>			
Nombre de membres dans le ménage	7,1 (2,4)	6,0 (2,1)	0,01
Nombre d'enfants dans le ménage	4,5 (1,7)	3,4 (2,1)	0,001
Nombre de noyaux familiaux	1,3 (0,6)	1,3 (0,6)	NS
Familles élargies	24,6%	26,6%	NS
Âge du chef de ménage	56,4 ans (9,8)	48,1 ans (14,2)	0,001
Âge de la femme du chef de ménage	46,5 ans (10,0)	40,1 ans (13,2)	0,001
Nombre de membres âgés de 17 à 30 ans autres que le chef de ménage et sa femme	2,6 (1,6)	1,0 (1,3)	0,001
Frères et sœurs du chef de ménage vivant hors de la région	43%	32%	0,05
<u>Niveau de scolarité maximal atteint dans la famille</u>			
1 : sans instruction	1,8%	17,6%	0,001
2 : primaire	68,4%	72,5%	NS
3 : secondaire et supérieure	29,8%	9,9%	0,001
<u>Habitat</u>			
Nombre de constructions indépendantes	1,6 (0,5)	1,4 (0,5)	0,05
Constructions en dur	71,9%	67,8%	NS
Nombre de pièces dans le logement principal	2,2 (0,9)	2,0 (0,9)	NS
Ménages résidant depuis plus de 5 ans dans le logement	49,1%	41,1%	NS
Ménages utilisant le gaz	26,8%	23,2%	NS

I Tableau VI (suite page 547)

Variables	Familles ayant au moins un membre en migration	Familles sans membre en migration	Significativité de la différence entre les deux groupes
Variables économiques (agriculture, élevage)			
Nombre de membres travaillant dans l'exploitation	2,9 (1,4)	2,2 (1,3)	0,01
Nombre de mois de travail par an dans l'exploitation	20,2 (13,0)	12,0 (11,2)	0,001
Ménages ayant moins de 2 hectares de terres	6,3%	40,6%	0,1
Ménages cultivant les céréales	78,9%	65,0%	0,1
Ménages utilisant un tracteur	14,0%	7,0%	NS
Ménages commercialisant plus de la moitié ou plus de la production agricole	17,0%	8,1%	0,1
Nombre d'ovins	2,9 (4,9)	2,1 (4,2)	NS
Nombre de caprins	5,9 (5,2)	3,7 (4,6)	0,01
Nombre de bovins	1,9 (1,3)	1,5 (1,2)	0,05
Nombre d'équidés	0,6 (0,5)	0,5 (0,5)	0,1

Source : enquête Dypen.

* Les nombres entre parenthèses sont les écarts-types.

■ **Tableau VI**
 Comparaison entre les familles ayant un membre en migration et les autres.

Il en est notamment ainsi pour les jeunes filles que les parents envoient comme bonnes à Tunis. À Aïn Snoussi comme dans toute la Kroumirie, l'apprentissage de la ville est considéré comme néfaste pour elles. Enfin, on observe à l'intérieur de chaque douar l'existence de filières ou de réseaux qui facilitent la migration par une entraide financière, logistique, ou tout simplement par la fourniture d'informations de la part de membres déjà installés en ville. Ainsi, 75 % des jeunes filles proviennent de seulement trois douars, qui regroupent dans l'enquête 40 % des ménages. De la même manière pour les garçons, certains douars pourvoient la capitale en

ouvriers de bâtiment tandis qu'un autre est « spécialisé » dans le recrutement de militaires.

Le résultat général concernant les migrations est que les caractéristiques individuelles des migrants ne suffisent pas à les expliquer. Il faut étendre l'analyse aux stratégies économiques familiales en tenant compte de la composante sociale, au niveau du douar, dans laquelle s'insère toute prise de décision au sein du ménage. La migration dépend donc du stade d'accumulation du ménage, de la composition par âge du ménage et d'une composante sociogéographique structurelle.

Conclusion

En milieu rural dans les pays en développement, la migration est souvent présentée comme une alternative à l'activité agricole et analysée dans les modèles théoriques comme lui étant substituable. Il en résulte un coût d'opportunité de la migration lié à la perte d'une unité supplémentaire de travail agricole. Dans la zone que nous étudions, l'activité agricole est fortement limitée, de manière quasiment structurelle eu égard aux conditions environnementales (climatiques, géographiques, édaphiques), démographiques et législatives. C'est pourquoi l'activité agricole et l'élevage ont davantage une fonction respectivement d'autosubsistance et de constitution d'un capital-risque plutôt que de source régulière de revenus. Cependant, ces activités ne sont pas à négliger car elles demeurent à la base de la vie des habitants.

L'activité agricole ne pouvant assurer seule les revenus de la famille, la pluri-activité s'est développée sous différentes formes, dont la migration. Celle-ci apparaît à la fois comme une étape dans le processus d'accumulation familiale et comme une résultante de variables sociodémographiques caractéristiques d'une certaine position dans le cycle de vie du ménage. En effet, les processus de croissance économique sont fortement stéréotypés, ce qui fait que la migration s'appréhende comme une composante d'une stratégie

familiale globale. À cet égard, on peut dire, en schématisant à l'extrême, que « toute famille a, a eu ou aura un membre en migration ».

Dans ce contexte, les explications sommaires des motifs migratoires ne peuvent plus tenir dans la mesure où nous sommes face à une société où l'économique est aussi symbolique, où la démographie et les alliances sont soumises à un contrôle social encore prégnant, où l'environnement physique est un facteur primordial. Ainsi, l'intuition selon laquelle la migration est liée à des facteurs répulsifs ne tient que dans les cas extrêmes de pauvreté. Au contraire, les migrants appartiennent à des familles ayant déjà un petit capital, et ils reviennent dans le douar après quelques années dans la majorité des cas. Une fois mariés, les adultes n'opèrent plus de migration temporaire.

Au-delà de l'analyse *per se* des comportements migratoires au sein des familles de cette région montagneuse et forestière du nord de la Tunisie, il serait intéressant de montrer l'impact éventuel des résultats sur les actions de développement. Dans l'objectif du développement économique, il apparaît que la diversification des activités est la voie à suivre, mais qu'elle doit s'inscrire dans une optique de moyen terme de manière à insérer les habitants dans une logique de marché, telle qu'elle se développe dans tout le pays. En effet, si les différentiels de revenus entre régions continuent à s'accroître, les derniers bastions qui retiennent les ruraux vont tomber et l'on assistera probablement à une nouvelle vague d'exode rural, ce contre quoi luttent actuellement les pouvoirs publics. Il faut en fin de compte que l'horizon économique des habitants s'élargisse dans le temps en les assurant d'un revenu minimum régulier, ce qui implique aussi une conception nouvelle des rapports entre l'État et les paysans au sujet de l'appropriation de la forêt.

Plus que sur les résultats descriptifs des comportements migratoires et sur les stratégies familiales à Aïn Snoussi, nous voudrions insister sur l'approche globale mise en œuvre ici. L'étude des migrations individuelles n'aurait pas pu être reliée à une dynamique explicative sans la prise en compte des stratégies familiales et des variables contextuelles. Knoop (1990) regrettait que l'étude des migrations en Tunisie soit a-théorique. À cet égard, l'idée selon laquelle les migrations obéissent à une logique familiale offre un cadre théorique de recherche intéressant.

Bibliographie

- ATTIA (H.), 1986 —
Problématique du développement du NO tunisien. *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* : 41-42.
- BEDOUI (A.), 1994 —
« Migration et dynamique socio-économique en Tunisie ». In : *Les migrations intérieures en Tunisie*, Cahier de l'IREP, 10, Tunis,
- BEN BOUBAKER (A.),
ALBOUCHI (A.), 1993 —
Impact socio-économique de l'utilisation des produits secondaires de la forêt en Kroumirie-Mogods. ODESYPANO.
- BEN SALEM (L.), 1994 —
« Structures familiales et réseau d'entraide ». In : *L'entraide familiale*, Cahier de l'IREP, 11, Tunis.
- BOUJU (S.), 1991 —
La recherche géographique sur les paysanneries des montagnes de l'extrême-nord de la Tunisie. Mémoire de DEA, université Paris-I.
- BOUJU (S.), 1994 —
Le développement des zones rurales défavorisées et le rôle de leur environnement urbain proche : le cas de la Khroumirie (Tunisie) comparé à celui des Préalpes de Dignes (France). Communication au colloque URBAMA « Petites villes et développement local », Tours, 28-30 juin.
- CERES, 1993 —
« Problèmes socio-économiques de la forêt du nord-ouest de la Tunisie ». *Cahier du CERES*, Série Géographique n° 8, Tunis.
- DRIRA (M.), 1993 —
« Les migrations internes en Tunisie ». In : *La démographie historique en Tunisie et dans le monde arabe*, Cérés Productions, Tunis.
- GANNA (A.), 1991 —
« L'exploitation familiale en Tunisie ». In Lamarche (H.) éd. : *L'agriculture familiale*, Paris, L'Harmattan.
- HUGON (P.), 1993 —
L'économie de l'Afrique. Paris, La Découverte.
- Institut national de la statistique, 1994 —
Premiers résultats du recensement de 1994. Tunis, INS.
- JEMAI (A.), SAADANI (Y.), 1995 —
Historique et évolution des systèmes agrosylvopastoraux dans les zones montagneuses du Nord-Ouest. *Parcours Demain*, numéro spécial, juin 1995.
- KARAOUI (N.), 1991 —
L'univers éclaté des paysans du Nord-Ouest tunisien : la reproduction de l'échec. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales* : 104-105.
- KASSAB, 1980 —
Études rurales en Tunisie. Publications de l'université de Tunis, Série géographique, vol. VI.
- KNOOP (H.), 1990 —
« Les déterminants des migrations internes en Tunisie ». In : *Population, espace et développement*, Cahier de l'IREP, 4, Tunis.
- LAMBERT (S.), 1994 —
La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte d'Ivoire. *Revue d'Économie du Développement*, 2.
- LAUBY (J.), STARK (O.), 1988 —
Individual migration as a family strategy : young women in the Philippines. *Population Studies*, vol.42 : 473-486.

- MAHFOUDH (D.), 1994 —
« Changement social et solidarité
familiale : problématique,
méthodologie et éclairage
théorique ». In : *L'entraide familiale*,
Cahier de l'IREP, 11, Tunis.
- MINCER (J.), 1978 —
Family migration decisions. *Journal
of Political Economy*, 86 (5).
- PICOUET (M.), 1971 —
Aperçu des migrations intérieures
en Tunisie. *Population*, numéro
spécial.
- RANIS (G.), STEWART (F.), 1993 —
Rural nonagricultural activities in
development. Theory and
application. *Journal of Development
Economics*, 40 : 75-101.
- RONDOT (P.), 1953 —
L'émigration ancienne des Mekna
(1880-1890). *Cahiers de Tunisie*, 1 (1).
- ROOT (B.D.), DE JONG (G.F.), 1991 —
Family migration in a developing
country. *Population Studies*, 45 :
221-233.
- ROSENZWEIG (M. R.), 1988 —
Risk, implicit contracts and the family
in rural areas of low-income
countries. *Economic Journal*, 98.
- ROSENZWEIG (M. R.),
WOLPIN (K. I.), 1985 —
Specific experience, household
structure, and intergenerational
transfers : farm family land and labor
arrangements in developing coun-
tries. *Quarterly Journal of Economics*,
100, supplément.